

## REGLEMENT PARTICULIER

*ADDITIF N° 2 du 15 juillet 2004*

### GRAND PRIX LE GAC

### RALLYE CRIQUE TOUSSAINT

Le présent additif annule et remplace le précédent règlement

**L'information principale :** Report de la date du meeting initialement prévu les 15 et 16 mai au 25 et 26 septembre 2004 en application de l'article 60 du Code Sportif 2004 de la Réglementation Générale 2004 et conformément à l'article 3.1.10 du règlement particulier de l'épreuve.

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

[pack@laposte.net](mailto:pack@laposte.net) <http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

## PROGRAMME - HORAIRES

- Parution du règlement** *Le LUNDI 29 MARS 2004*
- Ouverture des engagements** Les demandes d'engagement seront reçues à partir du :  
*MARDI 30 MARS 2004*
- Clôture des engagements** *Le LUNDI 13 SEPTEMBRE 2004 à minuit*
- Permanence de clôture des engagements** *Le VENDREDI 10 SEPTEMBRE 2004  
De 19h00 à 21h00*  
*Bureau du PACK  
Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou  
tél. 05 94 32 07 11 / Fax 05 94 32 28 31*
- Vérification des documents et des véhicules** *Le SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2004*  
*Etablissement LE GAC  
ZI Pariacabo à Kourou*  
  
Vérifications administratives 15H00 - 16H00  
Vérifications techniques 15H00 - 18H00
- 1ère réunion des Commissaires Sportifs** *Le SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2004 à 18H00*  
*Bureau du PACK  
Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*
- Publication des équipages admis au départ** *Le SAMEDI 25 SEPTEMBRE 2004 à 21H00*  
*Bureau du PACK  
Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*
- Départ du rallye** Le parc de départ est accessible aux concurrents à partir du  
Dimanche 26 septembre 2004 à 8H00. Il est situé 1,5 km après  
l'embranchement avec la D21 et le chemin menant à la crique  
Toussaint.
- Publication des résultats** *Le DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2004 à 18H00*
- Remise des prix** Elle s'effectuera le **mardi 28 septembre 2004 à 20h00** aux  
établissements Le GAC Zone Industrielle de Pariacabo à Kourou.

## ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA Guyane et le Performance Automobile Club Kourouzien organisent le **DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2004** de 8h00 à 18h00, un rallye régional dénommé « GRAND PRIX LE GAC - RALLYE CRIQUE TOUSSAINT », comptant pour le championnat régional 2004 de Guyane et le Trophée ESPOIR 2004.

Le présent règlement a été enregistré à la FFSA, sous le numéro R 101 en date du 25/02/2004 .

### Comité d'Organisation

Président :	M. Bernard BONNEVIE	117400
Membres :	Mme Caroline NAU	113461
	Mme Marilyne LAFFORGUE	en cours

Permanence : Bureau du PACK - « Performance Automobile Club Kourouzien »  
*Complexe de Loisirs – Centre Spatial Guyanais à Kourou*  
Fax : 05 94 32 28 31

Date, horaire : le 10 septembre 2004 de 19h00 à 21h00

### 1.1. Officiels.

Directeur de Course :	M. MACQUET Michel	113457
Commissaires Sportifs :	Président	Mme HENIQUI MAC VAN Martine 113452
		M. EXILIE Denis 56742
		M. NAU Daniel 113479
Chronométrateurs :	Table Nord	Mme NAU Caroline 113461
		Mme LAFFORGUE Marilyne 118682
	Table Sud	Mlle BONNEVIE Anne 129660
		Mlle ZADIGUE Maud 113460
Starters :	Table Nord	M. BOUTRIN Christian en cours
	Table Sud	M. JOSEPHINE Joseph en cours
Commissaire Technique :	M. CARISTAN Claude	46144
Adjoint	M. FREMAUX Etienne	118551
Médecin Chef :	Dr GERARD J	en cours
Chargé des relations avec les concurrents :	M. BONNEVIE Bernard	
Chargé des relations avec la presse :	M. NAU Daniel	

### 1.2. Éligibilité

L'épreuve « GRAND PRIX LE GAC - RALLYE CRIQUE TOUSSAINT » compte pour le Championnat Régional de Guyane 2004 et le Trophée ESPOIR 2004.

### 1.3. Vérifications

Conforme à l'Article VI des prescriptions générales FFSA et à l'article 1.3 du règlement standard des rallyes.

Le présent règlement tient lieu de convocation

**Les vérifications administratives et techniques** se dérouleront **aux établissements LE GAC** à Kourou le 25 septembre 2004 :

- Vérifications Administratives 15H00 – 16H00
- Vérifications Techniques 15H00 – 18H00 tous groupes confondus

**Clôture des vérifications** : Le départ sera refusé à l'équipage qui se présenterait aux vérifications au-delà de 19H00, sauf cas de force majeure accepté par les commissaires sportifs.

A l'issue des vérifications, l'ensemble des véhicules rejoindra le parc fermé situé aux établissements LE GAC. Aucune dérogation ne sera délivrée.

Les vérifications finales seront effectuées au **Garage GBK**

Adresse : ZI Pariacabo – 97310 Kourou

Le tarif horaire de la main d'œuvre applicable aux éventuelles opérations de démontage, est fixé à : 33,00 € TTC

## ARTICLE 2. ASSURANCES

L'organisateur technique a souscrit pour l'épreuve un contrat d'assurance Responsabilité Civile «manifestation sportive automobile» s'étendant aux risques C, D et E, conformément aux prescriptions générales 2004.

## ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1. Demande d'Engagement - Inscriptions

#### 3.1.1. Concurrents Admis

Conforme au règlement standard FFSA

**3.1.5** Toute personne qui désire participer à l'épreuve doit adresser au secrétariat de l'organisateur technique la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, et ce jusqu'à la date de clôture des engagements.

**3.1.10** Si à la date de la clôture des engagements, le nombre d'inscrits est inférieur à 12 concurrents, l'organisateur technique se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve et d'en aviser les concurrents.

#### 3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : 155 € (1 017 F)
- Sans la publicité facultative des organisateurs : 310 € (2 034 F)

#### 3.1.12. La demande d'engagement

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement avec mention de **UN** commissaire officiant pour ce rallye..

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

[pack@laposte.net](mailto:pack@laposte.net) <http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

Tout commissaire de route non présent le jour du rallye ou qui ne se serait pas présenté à la table Sud de pointage une heure avant le départ de la 1<sup>ère</sup> Epreuve Spéciale ou qui quitterait son poste avant que la direction de course ne lui en ait donné l'autorisation, entraînera une pénalité de temps de 10 secondes pour son équipage.

### **3.2. Équipages**

Conforme au règlement standard FFSA

Compte tenu de la configuration du circuit et du déroulement de l'épreuve, les doubles montes sont autorisées, sous la condition que les équipages soient dûment engagés. Le pilote ou le co-pilote d'un équipage engagé ne peut concourir que pour un seul et même équipage et pour un seul et même véhicule.

### **3.3. Ordre de départ**

Conforme au règlement standard FFSA

**3.3.1** L'ordre de départ est défini par l'organisateur et sera communiqué à chaque équipage par voie d'affichage.

Les équipages en double monte mentionneront sur les véhicules les numéros de course de la façon suivante : Le propriétaire du volant porte le numéro qui lui est attribué pour le compte du championnat régional. La double monte apposera un 0 (chiffre zéro) devant le numéro du propriétaire du volant (ex : Véhicule X pour l'équipage Y numéro 19, la double monte Z sur le véhicule X apposera le numéro 019).

**3.3.9** Les noms du pilote et du copilote ainsi que le drapeau de la nationalité apparaîtront sur les deux ailes avant, et/ou sur les vitres arrières latérales de la voiture. Les équipages en double monte apposeront de la même façon leur signalétique. Les signalétiques de l'autre équipage seront barrées dès lors que l'un ou l'autre équipage est en course.

## **ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1. Voitures Autorisées**

Conforme au règlement standard FFSA

### **4.2. Pneumatiques : Réglementation de l'utilisation des pneumatiques**

Conforme au règlement standard FFSA

### **4.3. Assistance**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 5. PUBLICITE**

Conforme au règlement standard FFSA

Les publicités pour la manifestation sont :

- ⇒ Publicité Obligatoire Non Ratchetable : LE GAC
- ⇒ Publicité Facultative : IES – ESPACE PUBLICITE

## ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1. Description

L'épreuve dénommée « GRAND PRIX LE GAC - RALLYE CRIQUE TOUSSAINT » représente un parcours de 30 km. Il est divisé en 4 étapes.

Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 28 km.

Les épreuves spéciales de 3,5 km, sont : 4 fois le même tracé.

Route de la Crique Toussaint : Sens NORD - SUD

Route de la Crique Toussaint : Sens SUD - NORD

Le départ de chaque concurrent se fait toutes les 2 minutes.

L'horaire est fixé par l'organisateur. L'itinéraire horaire figure sur le carnet de contrôle.

L'heure officielle du rallye est celle de l'horloge parlante (☎ 3699).

### 6.2. Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

Elles sont libres et devront se terminer obligatoirement la veille des vérifications administratives et techniques.

**6.2.6** Elles débiteront le jeudi qui précède le jour de l'épreuve et sont limitées à 2 jours. Les heures autorisées à effectuer des reconnaissances sont de 10h00 à 17h00. Le nombre de passages est limité à 4. L'organisateur technique peut être amené à effectuer des contrôles.

Elles devront se faire avec des voitures de série et dans le respect du code de la route.

Le non-respect de ces clauses peut entraîner le refus d'engagement à l'épreuve.

### 6.3. Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard FFSA

Un carnet de contrôle sera remis à chaque équipage qui couvrira l'ensemble des sections.

Ce carnet devra obligatoirement être restitué au comité d'organisation en fin de rallye sous peine de mise hors course de l'équipage.

### 6.4. Circulation

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

### 7.1. Départ

Compte tenu de la configuration du rallye, aucun carnet de route ne sera utilisé durant ce dernier.

Les véhicules rejoignent le Parc de regroupement entre les épreuves spéciales 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6, 7 et 8. Le départ du 1<sup>er</sup> concurrent des épreuves spéciales 2, 4, 6 et 8 se fait 2 minutes après l'arrivée du dernier concurrent des épreuves spéciales 1, 3, 5 et 7 respectivement, arrondi à la minute supérieure.

Briefing du Directeur de Course à l'attention des conducteurs des véhicules officiels sera effectué le jour de l'épreuve avant le départ de la 1<sup>ère</sup> E.S.

### 7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

Conforme au règlement standard FFSA

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

[pack@laposte.net](mailto:pack@laposte.net) <http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996

### **7.3. Contrôles de Passage (C.P) - Contrôles Horaires (C.H) - Mise Hors Course.**

Conforme au règlement standard FFSA

### **7.4. Contrôle de Regroupement**

Conforme au règlement standard FFSA

### **7.5. Épreuves Spéciales (E.S.)**

Les temps seront chronométrés et calculés à la seconde

<b><u>DENOMINATION</u></b>	<b><u>HORAIRES</u></b>
<b>1<sup>ère</sup> E.S.</b>	<b>9H30</b>
<b>2<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>10H00</b>
<b>3<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>11H00</b>
<b>4<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>11H30</b>
<b>5<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>14H00</b>
<b>6<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>14H30</b>
<b>7<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>15H30</b>
<b>8<sup>ème</sup> E.S.</b>	<b>16H00</b>

***L'épreuve se déroule sur la route d'accès à la crique Toussaint ; La portion de route utilisée est située 1,5 km après l'embranchement avec le CD21 et sur une longueur de 3,5 km.***

#### **7.5.18.1. Zones public**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 8. PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS**

Conforme au règlement standard FFSA

## **ARTICLE 9. CLASSEMENT**

Conforme au règlement standard FFSA

## ARTICLE 10. PRIX

Seront récompensés par des coupes :

- ⇒ Les premiers du classement général,
- ⇒ Le premier de chaque groupe,
- ⇒ Le premier de chaque classe,
- ⇒ Des prix spéciaux seront aussi décernés.

La remise des prix se déroulera le **mardi 28 septembre 2004** à partir de 20h00 aux établissements Le GAC Zone Industrielle de Pariacabo à Kourou.

Dans la mesure où le commencement de la remise des prix a lieu à l'heure prévue, les équipages classés qui n'y participeraient pas au complet, perdront le bénéfice de leur prix.

Les équipages recevant un prix devront se présenter au complet à la cérémonie de remise des prix sous peine de se voir sanctionner par l'organisateur technique.

Les trois (3) premiers du classement général se présenteront au complet avec leur véhicule le jour de la remise des prix où ils recevront leurs coupes.

PERFORMANCE AUTOMOBILE CLUB KOUROUCIEN

BP 319 - 97378 KOUROU cedex

Tel : 05 94 32 07 11 – Fax : 05 94 32 28 31

[pack@laposte.net](mailto:pack@laposte.net) <http://le.pack.free.fr>

Association loi 1901 enregistrement 103538 - JO 3797 du 7 août 1996